

PROMOTION ENVIRONNEMENTALE 2023

Commission Permanente du 13 avril 2023

BÉNÉFICIAIRES	ENR.	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT PROPOSE	OBSERVATIONS
Fédération départementale des CUMA	00006091	Mesures environnementales 2023	30 000 €	<p>Le programme de mesures en faveur de l'environnement concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la lutte contre le changement climatique par le développement des énergies renouvelables (effort particulier sur les hangars photovoltaïques, bois énergie, méthanisation...) - la préservation de la biodiversité par le maintien des exploitations agricoles à taille humaine. La mécanisation par le biais des CUMA permet de diversifier les assolements, conforter les filières spécialisées pour éviter la monoculture et développer les équipements d'entretien des éléments naturels (haies, prairies...) - la réduction des gaz à effet de serre et la sobriété en énergies fossiles par le réglage des moteurs (banc d'essai) et la formation à l'écoconduite ; - la meilleure gestion et protection de l'eau par le réglage des pulvérisateurs et des distributeurs d'engrais, ainsi que par le développement de pratiques innovantes pour la préservation des sols (éco épandage avec une meilleure valorisation de l'azote). <p>Le Département accorde une aide à ce programme dans le cadre de la convention signée avec la Région, dans le respect de l'article 94-4 de la loi NOTRe.</p>
Association départementale de lutte contre les maladies des animaux	00005920	Mesures environnementales 2023	184 300 €	<p>L'ALMA (GDS) mène depuis de nombreuses années des actions en faveur de la traçabilité environnementale et sanitaire des chaptels du département. Grâce à ces actions (identification des animaux, lutte contre les principales maladies réglementées et non réglementées, développement de la prophylaxie), le Tarn-et-Garonne jouit d'un état sanitaire des troupeaux sain. Le travail mené en particulier sur la BVD (diarrhée virale bovine), avec le passage à des boucles oriculaires permettant un prélèvement simultané de cartilage pour analyse, et la généralisation des tests PCR (utiles par ailleurs pendant le COVID), sont un parfait exemple des actions développées par l'ALMA, avec le soutien du Département.</p> <p>Le Département accorde une aide à ce programme dans le cadre de la convention signée avec la Région, dans le respect de l'article 94-4 de la loi NOTRe, ainsi que dans le cadre de ses compétences en matière de sécurité sanitaire réaffirmées par la loi 3DS.</p>
Association départementale de lutte contre les maladies des animaux	00005874	Mesures environnementales 2023	10 000 €	<p>Les abeilles, véritables sentinelles de l'environnement, jouent un rôle capital pour le maintien de la biodiversité notamment à travers leur fonction de pollinisation. C'est pourquoi il est indispensable de les protéger contre leurs prédateurs que sont le varroa et le frelon asiatique. Le programme de défense de l'abeille, élaboré par la section apicole de l'ALMA et qui utilise notamment des produits agréés en agriculture biologique.</p> <p>Le Département accorde une aide à ce programme dans le cadre de la convention signée avec la Région, dans le respect de l'article 94-4 de la loi NOTRe.</p>

BÉNÉFICIAIRES	ENR.	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT PROPOSE	OBSERVATIONS
ACAP de LAUZERTE	00005793	Création d'un Naturoscope	1 000 €	<p>L'ACAP de Lauzerte porte un projet de reconversion d'un ancien site d'accueil de la Fondation des Apprentis d'Auteuil, à Cazes-Mondenard et Durfort-Lacapelette. Le projet, intitulé "Naturoscope", porte sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat et écoconstruction (rénovation des 10 000m² de bâti existant), - Agroécologie (Installation de paysans Bio sur les 100ha de terres agricoles du site), - Éducation à la culture et organisation de conférences sur l'agroécologie, - Accueil du public et diffusion du modèle. <p>Ce programme entre en cohérence avec les actions soutenues par le Département en faveur du développement de modes de production durables et de l'agroécologie.</p> <p>Le Département accorde une aide à ce programme dans le cadre de la convention signée avec la Région, dans le respect de l'article 94-4 de la loi NOTRe.</p>
ARBONOVATEUR	00005651	Développement de l'agro-écologie en arboriculture	1 500 €	<p>Arbonovateur a été reconnu une nouvelle fois en tant que GIEE. Après une phase de travail sur le pilotage de l'irrigation (outils de collectes de données et scénarios d'irrigation) qui a porté ses fruits, avec un fort essaimage hors GIEE d'acquisition par les arboriculteurs de stations météorologiques favorisant es économies d'eau, le GIEE poursuit des travaux dans le domaine de la fertirrigation, en particulier en Bio ou se pose un problème de concordance entre besoin des plantes et périodes de minéralisation des fertilisants organiques.</p> <p>Le Département accorde une aide à ce programme dans le cadre de la convention signée avec la Région, dans le respect de l'article 94-4 de la loi NOTRe.</p>
Association Terre de liens	00006181	Favoriser le développement d'une agriculture plus respectueuse des hommes et de l'environnement	4 000 €	<p>Le programme de Terre de Liens entre en cohérence avec plusieurs actions menées ou soutenues par le Département, notamment celles portées par la Chambre d'agriculture et l'ADEAR, en faveur notamment de l'installation et de la préservation des terres agricoles pour une production locale vertueuse et du développement de l'agro-écologie.</p> <p>Le Département accorde une aide à ce programme dans le cadre de la convention signée avec la Région, dans le respect de l'article 94-4 de la loi NOTRe.</p>
TOTAUX			230 800 €	